



**Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2021**

**Exploitant :** CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) - **Gestionnaire du réseau :** CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE)

**Protection des captages d'eau potable**

11 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 10 Procédure(s) de protection terminée(s), **1 Procédure(s) de protection mener à terme.**

**Bactériologie**

: Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. **L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution.**

Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
SOULIERS	4	0	100
MONTBARDON	3	0	100
PRATS HAUT + PRATS BAS	3	0	100
CHATEAU QUEYRAS	6	0	100
MEYRIES + ROUET	5	1	80
VILLE VIEILLE	6	1	90,9

**Dureté**

: Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). **Pas de norme réglementaire.**

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
SOULIERS	2	20	19,3	20,6	Eau calcaire.
MONTBARDON	1	24,9	24,9	24,9	Eau calcaire.
PRATS HAUT + PRATS BAS	1	25,6	25,6	25,6	Eau calcaire.
CHATEAU QUEYRAS	3	20,9	18,8	24	Eau peu calcaire.
MEYRIES + ROUET	2	17,2	17	17,4	Eau peu calcaire.
VILLE VIEILLE	5	22	18,8	24	Eau calcaire.

**Nitrates**

: Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. **La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.**

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SOULIERS	2	0	1,1	1,1	1,1
MONTBARDON	1	0	0	0	0
PRATS HAUT + PRATS BAS	2	0	0,4	0	0,7
CHATEAU QUEYRAS	3	0	2	0	2,8
MEYRIES + ROUET	2	0	0,3	0	0,5
VILLE VIEILLE	5	0	1,4	0	6,5

**Fluor**

: Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. **La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.**

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SOULIERS	2	0	0	0	0
MONTBARDON	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
PRATS HAUT + PRATS BAS	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
CHATEAU QUEYRAS	1	0	0	0	0
MEYRIES + ROUET	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
VILLE VIEILLE	1	0	0	0	0

**Pesticides**

: Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - **La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.**

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de paramètres analysés	Nb de mesures non conformes	Concentration maxi rencontrée en µg/l
SOULIERS	2	1290	0	0
MONTBARDON	NM*	NM*	NM*	NM*
PRATS HAUT + PRATS BAS	NM*	NM*	NM*	NM*
CHATEAU QUEYRAS	1	645	0	0
MEYRIES + ROUET	NM*	NM*	NM*	NM*
VILLE VIEILLE	1	645	0	0

\*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. *Edité en mars 2022*

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. **Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)**  
**Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur :**  
<https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>

**ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

**PLOMB**

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.